



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Guyane : environnement

Question au Gouvernement n° 1651

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Christiane Taubira-Delannon.

Mme Christiane Taubira-Delannon. Madame le ministre de l'environnement, l'inquiétude est grande en Guyane devant l'imminence du premier tir de lancement de la fusée Ariane V prévu pour le 30 mai prochain. Cette version du lanceur de satellites est équipée de deux propulseurs à poudre qui déverseront, à chaque lancement, plus de 250 tonnes d'alumine et d'acide chlorhydrique dont la combinaison accélère la circulation de l'aluminium dans l'eau des rivières. On observe déjà une altération des végétaux, des lésions pulmonaires chez les rats et les marsupiaux ainsi qu'une affectation de la couche d'ozone au-dessus de la ville de Kourou.

Cette inquiétude se nourrit d'abord d'une impression, celle que les études d'impact pourraient être conduites avec beaucoup plus de rigueur. En témoignent les propos de certains chercheurs qui déplorent le morcellement des études réduisant la fiabilité des interprétations. Elle se nourrit également d'une certitude, celle que le risque zéro n'existe pas, particulièrement dans une activité industrielle à forte technologie innovante. Cette inquiétude se fonde aussi sur une conviction: le leadership du centre spatial européen n'est pas menacé puisqu'il peut déjà se prévaloir de quarante-cinq commandes fermes. Il n'y a donc aucune déloyauté à exiger que la plus grande attention soit portée aux risques de ces activités sur la santé publique.

Enfin, une suspicion se fait jour: il y aurait deux poids et deux mesures pour, d'une part, apprécier les pressions sur l'environnement dans la région littorale où se retrouvent regroupés 90 p. 100 de la population et, d'autre part, protéger la biodiversité dans le sud du pays où la pression démographique est extrêmement faible. Or, lorsque l'information manque, c'est la rumeur qui prend le relais et l'inquiétude peut alors évoluer soit en panique, soit en exaspération.

Sachant qu'il n'existe pas de dispositif indépendant de mesure de la qualité de l'air et de l'eau en Guyane, envisagez-vous, madame le ministre, de faire mesurer le taux d'aluminium dans l'eau, de faire vérifier l'évolution de la couche d'ozone et de faire apprécier la mesure et le suivi de la pollution de l'air ? Si je m'adresse à vous, c'est parce que la mission de prévention qui vous est impartie se situe en amont de la santé publique et que les populations les plus menacées sont les plus vulnérables, à savoir les enfants, les personnes âgées, celles déjà affectées par des maladies respiratoires et les professionnels exposés. Si je m'adresse à vous c'est aussi parce que vous êtes sensible au principe de précaution selon lequel on ne peut se prévaloir de l'absence de certitudes scientifiques pour éviter de prendre des décisions. (Applaudissements sur divers bancs du groupe République et Liberté et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à Mme le ministre de l'environnement.

Mme Corinne Lepage, ministre de l'environnement. Madame le député, comme vous, je suis soucieuse de la santé publique de nos concitoyens, où qu'ils se trouvent, et de l'application du principe de précaution. La question que vous soulevez a bien entendu fait l'objet d'un examen. Comme vous l'avez vous-même rappelé, des études d'impact sont en cours pour apprécier les effets des lancements d'Ariane V, dont il faut rappeler qu'ils se limitent à quatre par an, ce qui est tout de même assez modeste. Mais cela ne nous dispense pas d'être particulièrement exigeants et minutieux. Vous le savez, madame le député, le suivi est assuré de manière très régulière, très précise et les premiers résultats que je me suis procurés ne sont pas de nature à engendrer une très grande inquiétude. Mais il faut être vigilants. Nous le sommes, comme nous le sommes de manière très générale s'agissant de l'environnement en Guyane.

J'ai déjà eu l'occasion de m'en entretenir avec vous lorsque je m'y suis rendue et je suis toujours à votre disposition pour en parler, qu'il s'agisse de la protection du littoral ou du Sud. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à Mme Christiane Taubira-Delannon.

Mme Christiane Taubira-Delannon. Madame le ministre de l'environnement, l'inquiétude est grande en Guyane devant l'imminence du premier tir de lancement de la fusée Ariane V prévu pour le 30 mai prochain. Cette version du lanceur de satellites est équipée de deux propulseurs à poudre qui déverseront, à chaque lancement, plus de 250 tonnes d'alumine et d'acide chlorhydrique dont la combinaison accélère la circulation de l'aluminium dans l'eau des rivières. On observe déjà une altération des végétaux, des lésions pulmonaires chez les rats et les marsupiaux ainsi qu'une affectation de la couche d'ozone au-dessus de la ville de Kourou.

Cette inquiétude se nourrit d'abord d'une impression, celle que les études d'impact pourraient être conduites avec beaucoup plus de rigueur. En témoignent les propos de certains chercheurs qui déplorent le morcellement des études réduisant la fiabilité des interprétations. Elle se nourrit également d'une certitude, celle que le risque zéro n'existe pas, particulièrement dans une activité industrielle à forte technologie innovante. Cette inquiétude se fonde aussi sur une conviction: le leadership du centre spatial européen n'est pas menacé puisqu'il peut déjà se prévaloir de quarante-cinq commandes fermes. Il n'y a donc aucune déloyauté à exiger que la plus grande attention soit portée aux risques de ces activités sur la santé publique.

Enfin, une suspicion se fait jour: il y aurait deux poids et deux mesures pour, d'une part, apprécier les pressions sur l'environnement dans la région littorale où se retrouvent regroupés 90 p. 100 de la population et, d'autre part, protéger la biodiversité dans le sud du pays où la pression démographique est extrêmement faible. Or, lorsque l'information manque, c'est la rumeur qui prend le relais et l'inquiétude peut alors évoluer soit en panique, soit en exaspération.

Sachant qu'il n'existe pas de dispositif indépendant de mesure de la qualité de l'air et de l'eau en Guyane, envisagez-vous, madame le ministre, de faire mesurer le taux d'aluminium dans l'eau, de faire vérifier l'évolution de la couche d'ozone et de faire apprécier la mesure et le suivi de la pollution de l'air ? Si je m'adresse à vous, c'est parce que la mission de prévention qui vous est impartie se situe en amont de la santé publique et que les populations les plus menacées sont les plus vulnérables, à savoir les enfants, les personnes âgées, celles déjà affectées par des maladies respiratoires et les professionnels exposés. Si je m'adresse à vous c'est aussi parce que vous êtes sensible au principe de précaution selon lequel on ne peut se prévaloir de l'absence de certitudes scientifiques pour éviter de prendre des décisions. (Applaudissements sur divers bancs du groupe République et Liberté et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à Mme le ministre de l'environnement.

Mme Corinne Lepage, ministre de l'environnement. Madame le député, comme vous, je suis soucieuse de la santé publique de nos concitoyens, où qu'ils se trouvent, et de l'application du principe de précaution. La question que vous soulevez a bien entendu fait l'objet d'un examen. Comme vous l'avez vous-même rappelé, des études d'impact sont en cours pour apprécier les effets des lancements d'Ariane V, dont il faut rappeler qu'ils se limitent à quatre par an, ce qui est tout de même assez modeste. Mais cela ne nous dispense pas d'être particulièrement exigeants et minutieux. Vous le savez, madame le député, le suivi est assuré de manière très régulière, très précise et les premiers résultats que je me suis procurés ne sont pas de nature à engendrer une très grande inquiétude. Mais il faut être vigilants. Nous le sommes, comme nous le sommes de manière très générale s'agissant de l'environnement en Guyane.

J'ai déjà eu l'occasion de m'en entretenir avec vous lorsque je m'y suis rendue et je suis toujours à votre disposition pour en parler, qu'il s'agisse de la protection du littoral ou du Sud. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [Mme Taubira-Delannon Christiane](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1651

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 mai 1996, page 3327

Réponse publiée le : 23 mai 1996, page 3327

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 mai 1996